

Rapport semestriel 30.06.2018

Oxylife AXA IM Euro Short Duration

Table des matières

| | |
|--|---|
| 1. Définition | 2 |
| 2. Politique d'investissement d'oxylife AXA IM Euro Short Duration | 2 |
| 3. Composition du fonds interne en montant et en pourcentage au 30 juin 2018..... | 3 |
| 4. Gestionnaires..... | 3 |
| 5. Mouvements dans la composition du portefeuille du fonds interne dans le courant de 2018 | 3 |
| 6. Evolution de la valeur des actifs du fonds interne..... | 3 |
| 7. Evolution graphique de la valeur de l'unité du fonds interne oxylife AXA IM Euro Short Duration jusqu'au 30/06/2018 | 4 |
| 8. Description des risques | 4 |



1. Définition

Oxylife est un produit d'assurance-vie émis par AXA Belgium, qui se compose d'une assurance-vie de la branche 21 (oxylife secure) et/ou d'une ou plusieurs assurance-vie de la branche 23 (oxylife invest et/ou oxylife opportunity)

Ce rapport ne concerne uniquement que le fond d'investissement interne oxylife AXA IM Euro Short Duration, détenu par le souscripteur dans le cadre de l'assurance oxylife invest.

Elle ne concerne donc ni l'assurance oxylife secure, ni les différents assurances oxylife opportunity, ni les autres fonds internes de l'assurance oxylife invest.

2. Politique d'investissement d'oxylife AXA IM Euro Short Duration

L'objectif du fonds interne est de conserver un capital stable en investissant exclusivement, à travers d'un compartiment d'un organisme de placement collectif, en obligations d'entreprise de la catégorie 'investment grade' d'une durée de 1 à 3 ans. Fonds sous-jacent : AXA World Funds - Euro Credit Short Duration A.

Politique d'investissement d'AXA World Funds - Euro Credit Short Duration A

Le fonds AXA World Funds - Euro Credit Short Duration A est activement géré afin de profiter des opportunités d'investissement sur le marché des obligations d'état et d'entreprises dans la catégorie 'investment grade' en euros. Le gestionnaire prend des décisions au niveau de l'allocation de secteur, de l'allocation géographique, du choix des émetteurs et de la sélection des instruments après une analyse approfondie des analyses de marché macro et microéconomiques.

Le fonds investit au moins 2/3 de l'actif total dans des obligations en euros des gouvernements et des particuliers ou d'entreprises publiques avec une notation de catégorie 'investment grade' (moyenne de S&P, Moody's et Fitch) et d'une durée de 1 à 3 ans.

Le fonds n'investira pas dans des titres notés CCC+ ou en deçà par Standard & Poor's ou assortis d'une note équivalente attribuée par Moody's ou Fitch (la note de crédit la plus basse sera prise en compte) ou, dans le cas des titres non notés, présumés être d'une qualité similaire par le gestionnaire d'investissement dans l'intérêt des Actionnaires du fonds. En cas d'abaissement de la note de crédit d'une obligation en deçà de B- par Standard & Poor's ou en deçà d'une note de crédit équivalente par Moody's ou Fitch (la note de crédit la plus basse sera prise en compte), ou dans le cas des obligations non notées, présumées être d'une qualité similaire par le gestionnaire d'investissement, lesdites obligations seront vendues dans un délai de six mois. La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et mécaniquement sur leur notation de crédit rendue publique, mais également sur une analyse indépendante des risques de crédit et des risques de marché. Les décisions d'achat ou de vente d'actifs sont prises sur la base de critères complémentaires définis par le gestionnaire d'investissement. Le fonds peut également investir jusqu'à un tiers de son actif net dans des Instruments de marché monétaire.

Dans une limite de 200 % de son actif net, le fonds peut utiliser des investissements directs et/ou par le biais de produits dérivés, notamment les contrats d'échange sur défaut de crédit (« Credit Default Swaps »), pour atteindre les objectifs de la stratégie d'investissement. Les produits dérivés peuvent également être utilisés pour la couverture de risques. Le fonds vise une sensibilité au taux d'intérêt entre 0 et 4 ; quand l'intérêt augmente de 1 %, la valeur intrinsèque du fonds peut baisser au maximum de 4 %.



3. Composition du fonds interne en montant et en pourcentage au 30 juin 2018

| Fonds interne | Actif | ISIN | Devise | Quantité | Cours | Valeur (€) | % Portefeuille | % Actif |
|------------------------------------|--|--------------|--------|----------|--------|------------|----------------|---------|
| oxylife AXA IM Euro Short Duration | AXA World Funds Euro Credit Short Duration A | LU0251661756 | EUR | 110.368 | 129,41 | 14.282.784 | 100,00% | 100,00% |

4. Gestionnaires

Gestionnaire du fonds interne:

AXA Belgium SA
Place du Trône 1,
1000 Bruxelles

Gestionnaire financier d'AXA World Funds

AXA Funds Management S.A.
58, Boulevard Grande Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg

5. Mouvements dans la composition du portefeuille du fonds interne dans le courant de 2018

| | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin |
|---------------|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|
| Souscription | 167.652 | 174.411 | 59.870 | 30.592 | 276.231 | 241.507 |
| Remboursement | -248.703 | -552.847 | -965.755 | -520.665 | -615.721 | -337.917 |
| | -81.051 | -378.436 | -905.885 | -490.074 | -339.490 | -96.409 |

| | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|---------------|----------|----------|-----------|----------|----------|----------|
| Souscription | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Remboursement | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

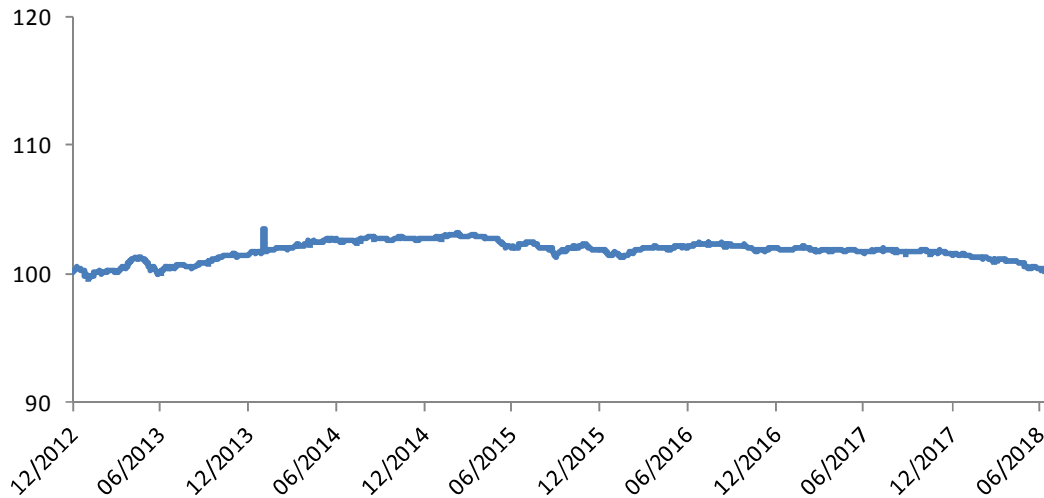
6. Evolution de la valeur des actifs du fonds interne

| Fonds interne | Actif | 30/06/2016 | 30/06/2017 | 30/06/2018 |
|------------------------------------|--|------------|------------|------------|
| oxylife AXA IM Euro Short Duration | AXA World Funds Euro Credit Short Duration A | 26.469.018 | 18.164.154 | 14.282.784 |



7. Evolution graphique de la valeur de l'unité du fonds interne oxylife AXA IM Euro Short Duration jusqu'au 30/06/2018

Oxylife AXA IM Euro Short Duration



8. Description des risques

- Indicateur de risque (SRRI) sur une échelle de 1 à 7: classe de risque 2
- Risques non compris dans la classe de risque :

Risque de crédit: risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie: risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Impact des techniques telles que les produits dérivés: certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

